



Master complémentaire en dentisterie générale [MC-DENG]

Caractéristiques du programme

Compétences visées, objectifs

Le Master complémentaire en Dentisterie Générale prépare à la pratique autonome de la dentisterie générale. Cette formation compte une partie théorique de 250 heures incluant le tronc commun aux différents Masters complémentaires en Sciences Dentaires, et une partie clinique de 1250 heures sous la forme d'un stage d'apprentissage à l'exercice autonome en dentisterie intégrée.

Ce programme est conforme aux critères d'agrément pour l'obtention du titre professionnel de dentiste généraliste, conformément à l'Arrêté Royal du 29 Mars 2002.

La demande d'admission doit être adressée au responsable académique du programme, la date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au 31 Mars.

Organisation du programme

La formation comporte des stages à temps plein, dans le réseau hospitalier de l'ULB, pour une durée de un an.

Un travail de fin d'études doit être déposé et présenté.

Equipes partenaires et lieux d'enseignement

La formation est organisée sous l'égide de l'Académie universitaire Wallonie-Bruxelles, par la Faculté de Médecine et le réseau hospitalier de l'Université Libre de Bruxelles.

Où s'informer ?

Secrétariat Médecine et Sciences Dentaires spécialisées

Mme Maggy Blondel

Tél. 02 555 67 95, mBlondel@admin.ulb.ac.be

Université Libre de Bruxelles Campus Erasme, Route de Lennik 808, 1070 Bruxelles

Conditions d'accès

Pour accéder aux études de Master complémentaire en Dentisterie générale, il faut :

- être porteur d'un diplôme d'état de Licencié en Sciences Dentaires ou de Master en Sciences Dentaires ;
- être habilité à pratiquer la dentisterie dans son pays d'origine ET en Belgique ;
- être sélectionné par le jury de sélection de la spécialité ;
- être porteur d'une attestation de sélection pour la formation spécifique en Dentisterie Générale délivrée par la Faculté de Médecine qui a délivré le diplôme de Licencié en Sciences Dentaires ou de Master.

Jury d'examens

Président : M. Alain Perceval

Secrétaire : M. Thierry Charles

Cursus

Année unique - **DENG6**

Enseignement théorique (250h)

Séminaires portant sur la pratique accompagnée (casuistique pluridisciplinaire) : 180h (soit ± 5h/semaine)

Séminaires interactifs interuniversitaire (UCL, ULg, ULB) (tronc commun) : 70h (soit 1 jour de cours (7h) par mois).

- Organisation et gestion d'un cabinet dentaire : 14h
- Organisation et gestion d'un cabinet dentaire : 14h
- Réglementation et responsabilité professionnelle : 7h
- Informatique dentaire : 7h
- Analyse critique de la littérature scientifique : 7h
- Introduction à la communication : 3h30
- Compléments de radiodiagnostic y compris radioprotection : 7h
- Aspects éthologiques des soins de santé : 3h30
- Relations entre les soins de 1e et 2e ligne : 3h30
- Aspects ergonomiques : 3h30
- Introduction à la dentisterie légale : 7h
- Aspects économiques des soins bucco-dentaires : 7h

Formation clinique

Stage de 10 mois dans un cabinet privé ou en milieu hospitalier sous la supervision d'un maître de stage agréé en dentisterie générale.